

# Nat-Bi

Nat-Bi-Naturelle/biologique - Magazine Bimestriel d'informations - Agroécologiques et biologiques - N°21 - Septembre 2022

## RENCONTRE DES PARTENAIRES D'ADC-SÉNÉGAL

*Harmoniser l'approche Economie Sociale et Solidaire à celle définie par l'Etat*

P. 3-4



## FOIRE DE L'INNOVATION PAYSANNE AU BURKINA FASO

La participation de la délégation sénégalaise PP: 7-14

### Les OGM sont en route vers le Sénégal

L'Assemblée Nationale du Sénégal a adopté sans débat, ce 03 Juin 2022, et en procédure d'urgence le projet de loi n°08/2022 portant sur la biosécurité. Une nouvelle loi votée qui abroge celle N°2009-27 du 8 juillet 2009 régissant l'usage des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM). Et, pour toute explication relative à cette réforme, le ministre de l'Environnement sortant, Abdou Karim Sall, met sur la table le caractère prohibitif de l'ancienne. « L'ancienne loi avec le cadre juridique qu'elle a institué, s'est révélé prohibitive à plusieurs égards et est incompatible avec les objectifs du protocole de Cartagena ». Acceptable, peut-être, comme motif mais où et à quel niveau se situe l'urgence pour convoquer une procédure d'urgence ? Une question d'autant pertinente qu'avec cette réforme, si l'on en juge par l'argumentaire du ministre, il ne s'agit ni plus ni moins que d'une nouvelle loi qui va permettre au Sénégal de se conformer à ses engagements internationaux et de tirer le maximum de profits des avantages qu'offre la biotechnologie moderne.

Aussi est-on en droit de demander ce que le Sénégal peut attendre de l'introduction de ces organismes

génétiquement modifiés. L'augmentation de la production agricole, rétorquerons certainement les défenseurs des OGM. Une réponse qui aura tout faux si on se réfère aux conclusions du panel pour une science indépendante tenu en 2003. « Les résultats constants des recherches indépendantes et des expérimentations en champ menées depuis 1999 montrent que les plantes génétiquement modifiées n'ont pas apportées les bénéfices annoncés notamment en ce qui concerne l'augmentation des rendements et la réduction de l'utilisation des pesticides et herbicides ». Sans compter que, poursuivent les panélistes, du point de vue de la sécurité alimentaire, les OGM présentent des risques avec l'utilisation des pesticides qui peuvent se retrouver dans les aliments. Ce qui pourrait être une porte ouverte à la recrudescence de certaines maladies tel que le cancer et des allergies. Au plan de la biodiversité, les OGM présentent aussi des risques importants avec la disparation des variétés de semences locales qui ont fait leur preuve depuis plusieurs décennies.

Toutes considérations qui expliquent aisément le branle-bas noté dans les rangs de la société civile sé-



négalaise réunie le samedi 16 septembre et qui a simplement qualifié cette nouvelle loi de leurre avant de se pencher sur les dangers que comporte l'introduction de ces OGM au Sénégal. Une occasion que Diéry Bâ, membre du conseil d'administration du Cncr, a d'ailleurs mise à profit pour dire la certitude qu'il a du fait qu'au moment du vote, 90% des députés n'avaient aucune idée des tenants aboutissants de ladite loi. « Il y a beaucoup à craindre de ces OGM. Surtout qu'il s'agit de manipulations de gènes et que Dieu seul sait où est ce que cela peut mener. Les deux seules certitudes qui demeurent constantes sont une croix définitive sur les semences paysannes et une dépendance semencière aux

firmes étrangères ». Ce qui, à tout point de vue paraît comme un paradoxe. En effet, comment peut-on opter pour une souveraineté alimentaire en favorisant une dépendance semencière ? Pour dire l'urgence qu'il y a aujourd'hui à rectifier le tir en instaurant un dialogue et une communication transparents sur cette loi favorable aux OGM au lieu de la faire voter en catimini par des parlementaires qui, apparemment, sont des néophytes en la matière. Aussi la société civile sénégalaise est mise devant toutes ses responsabilités pour amorcer une large communication pour faire comprendre aux sénégalais lambda ce qu'ils risquent d'encourir avec cette nouvelle loi sur la biosécurité.

## RENCONTRE DES PARTENAIRES D'ADC-SÉNÉGAL

### Harmoniser l'approche Economie Sociale et Solidaire à celle définie par l'Etat

L'approche de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), les organisations partenaires d'Action de Carême Suisse Sénégal en ont toujours fait, bien avant même la loi 15 juin 2021, portant loi d'orientation relative à l'Economie sociale et solidaire. Pour être en phase avec les directives de l'ESS, la coordination nationale d'Action de Carême a invité, du 21 au 24 septembre à Thiès, ses partenaires à une rencontre pour se pencher sur les ressemblances et les dissemblances entre ESS, la calebasse de solidarité et les sociétés de coopératives de consommation.



*Les responsables d'ACCES et d'ASDES en compagnie de la coordinatrice nationale assistante d'ADC*

Cette rencontre, la deuxième du genre, constitue un des moments forts d'échanges et de partages d'informations comme l'a souligné le coordinateur national qui soutient que celle-ci, comme les précédentes, vise à renforcer les capacités des participants, mais également une mise à niveau des connaissances afin d'être à cheval sur

certaines notions. Pour ce cas-ci, a précisé M. Djibril Thiam à l'entame de ses propos, "l'économie sociale et solidaire est au cœur des débats. Chacun a sa façon de la décrire. Il nous appartient à nous aussi qui sommes dans ce secteur de revoir le concept, ses caractéristiques et ses principes et la comparer à la nôtre. Il s'agit également de trouver des voies et moyens pour la

réajuster. C'est tout le sens de cette rencontre de trois jours".

Ce conclave a pour objet de ressortir le lien exact entre l'Economie Sociale et Solidaire, les calebasses de solidarité et les sociétés de coopératives des consommateurs mises en place par les organisations partenaires et qui ont remplacé les réseaux fédéraux de calebasses.

Pour ce faire, l'économiste Aly Sambe est largement revenu sur ce concept d'Economie Sociale et Solidaire (ESS) qu'il définit comme "un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale". Selon M. Sambe, le

# AGRICULTURE

terme d'ESS regroupe un ensemble de structures qui reposent sur des valeurs et des principes communs. Il s'agit de l'utilité sociale, l'ancrage local, entre autres. Dans ce secteur, les activités ne visent pas l'enrichissement personnel mais le partage et la solidarité pour une économie respectueuse de l'homme et de son environnement. Les modes de gestions démocratiques et participatifs sont de rigueur. Mieux dans leurs principes, le profil individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis. Pour dire que les principes et modes de gestion de la calebasse épousent ceux de l'ESS. En tout état de cause, les participants sont dans leur domaine. Au cours de leurs interventions, bon nombre d'entre eux soutiennent que leur organisation œuvre dans l'économie sociale. Maintenant reste à voir comment harmoniser "les principes, caractéris-

tiques et fonctionnement de leur approche par rapport à ceux édités par l'état du Sénégal dans son projet de loi n° 2021-28 du 15 juin 2021, portant sur la loi d'orientation relative à l'Economie sociale et solidaire" soutiennent les intervenants. Les participants ont, à l'issue des travaux, ressorti six caractéristiques dans leur programme qui sont en phase avec celles de l'ESS. Il s'agit de la communauté, l'entraide, les services, l'utilité sociale, le respect de l'environnement et l'Ancre social, d'où l'Acronyme CE-SURA.

Outre ces aspects, les participants se sont également penchés sur les ressemblances et les dissemblances entre l'ESS, la calebasse de solidarité et les sociétés coopératives. A l'issue des travaux de groupe, il est ressorti que les sociétés de coopératives partagent quatre caracté-

ristiques sur les six déclinées par l'ESS. Il s'agit de l'équité, la transparence, la solidarité et la démocratie. Seuls le patriotisme et l'aspect apolitique n'ont pas été pris en compte dans les sociétés de coopératives. Ils ont promis d'intégrer ces deux points dans leur approche. Toutefois, ils reconnaissent que même s'ils ne sont pas écrits, la démocratie et le patriotisme sont portés en bandoulière dans leur organisation respective.

Les défis de l'heure des partenaires sont d'arriver à avoir un mouvement social fort qui collabore avec les autorités. L'autre défi non moins important est l'adaptation de la stratégie CDS comme outil de développement social et solidaire par les pouvoirs publics – acteurs de l'environnement et en fin le financement de l'ESS.

A ce niveau, le consultant soutient que les or-

ganisations de l'ESS sont souvent confrontées à des défis pour lever des capitaux sur le marché financier conventionnel. "Les organisations de l'ESS sont financièrement vulnérables. Elles génèrent des fonds à partir des cotisations et des parts sociales. La logique de recherche de profit pure les rend moins attractifs pour les investisseurs traditionnels à la recherche d'un rendement maximal", a expliqué M. Sambe. Tout de même, il soutient que les organisations peuvent générer des revenus en vendant des biens et des services tout en ne perdant pas de vue le social mais l'enrichissement personnel qui est banni. Par contre, ces organisations doivent souvent s'appuyer sur des aides et des subventions publiques d'où l'intérêt d'harmoniser les principes des organisations partenaires d'ADC à ceux définies par l'Etat.



Les responsables d'ACCES et d'ASDES en compagnie de la coordinatrice nationale assistante d'ADC

# CHANGEMENT CLIMATIQUE

## TROIS QUESTIONS AU...

... Dr Ousmane NDIAYE

*Directeur de l'exploitation de la météorologie à l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM)*

**"Le logiciel kimpala permet de voir comment faire pour se prémunir afin de ne pas être trop impacté par les changements climatiques"**

Vingt-trois (23) pays africains parties prenantes du projet climatique dit Kimpala se sont retrouvés au Sénégal pour une séance de formation sur l'utilisation de ce logiciel. Un outil qu'ils se doivent d'intégrer dans leur programme agricole. Le docteur Ousmane Ndiaye, Directeur de l'Exploitation de la météorologie à l'Anacim, revient sur l'opportunité de tels travaux en ces moments où la menace d'un dérèglement climatique pèse sur la planète en général et sur le continent africain en particulier.

**Nat-Bi : Vous êtes aujourd'hui en conclave à Thiès (Sénégal) pour échanger sur les résultats de la phase pilote du projet climatique Kampala. En quoi consiste ce projet ?**

cette nouvelle donne dans notre agriculture. Donc ici ce que nous avons voulu faire, c'est de développer un logiciel, avec les partenaires, qui permet de paramétrer ce dit phénomène et de voir quels seront ses impacts potentiels sur l'agriculture. Ce logiciel permet également de voir comment faire pour se prémunir afin de ne pas être trop impacté par les changements climatiques. C'est ainsi que nous avons d'abord commencé par une phase pilote dans trois pays pour voir comment cet outil marche et de le réajuster au besoin. Une fois que les résultats sont concluants, il sera alors question de passer à l'échelle.

**Que peuvent, selon vous, être les conséquences d'undérèglement climatique sur le développement de l'agriculture ?**

**Dr Ousmane NDIAYE :** Kimpala est un projet climatique qui a été développé avec des partenaires belges. La vision du projet étant de se faire à l'idée qu'on est en train de vivre un phénomène exceptionnel dit changement climatique qui impacte tous les secteurs en particulier celui de l'agriculture. Et l'Afrique sera beaucoup plus touchée parce qu'elle dépend de l'agriculture pluviale. Connaissant les changements climatiques, ils vont amener des bouleversements sur la pluviométrie. Aussi se pose la question de savoir comment intégrer



C'est heureux qu'aujourd'hui que ce soit le Sénégal qui accueille tous les 23 pays africains parties prenantes du projet pour une séance de for-

mation sur l'utilisation de cet outil qu'ils se doivent d'intégrer dans leur programme agricole. Surtout quand on sait les impacts énormes que peuvent

# CHANGEMENT CLIMATIQUE

avoir les changements climatiques sur l'agriculture. Comme vous le savez, toute plante réagit en fonction de la disponibilité de l'eau et de la température. Or aujourd'hui, les changements climatiques pour ne pas dire le dérèglement climatique vont impacter sur les précipitations en termes de distribution et de quantité spatiotemporelle. Ce qui est énorme pour la plante sans compter les effets de la température. Ce qui veut dire que cela va impacter complètement le cycle de la plante. Mais aujourd'hui la question qu'on se pose, nous qui dépendons de la culture vivrière sous pluie, est de savoir quel serait l'impact de ces changements sur la sécurité alimentaire. Pour dire qu'aujourd'hui l'impact des changements climatiques sur l'agriculture est une véritable question de sécurité alimentaire. D'où

l'urgence qu'il y a de voir et d'anticiper, comme un bon planificateur, ce qu'il faudra changer, adapter et se préparer en conséquence pour, quand il y aura ces chocs, on puisse les atténuer.

**Par rapport aux résultats de la phase pilote, peut-on dire que ce projet Kimpala peut être considéré comme un début dans la stratégie d'anticipation ?**

En fait, la phase pilote a été concluante. On essaie d'apporter des solutions. L'idée avec ce logiciel est de faire des simulations. Il s'agit en effet de regarder la date des semis optimale, comment cela va évoluer, le niveau des précipitations, est ce qu'il y a une pause potentielle entre autres ques-

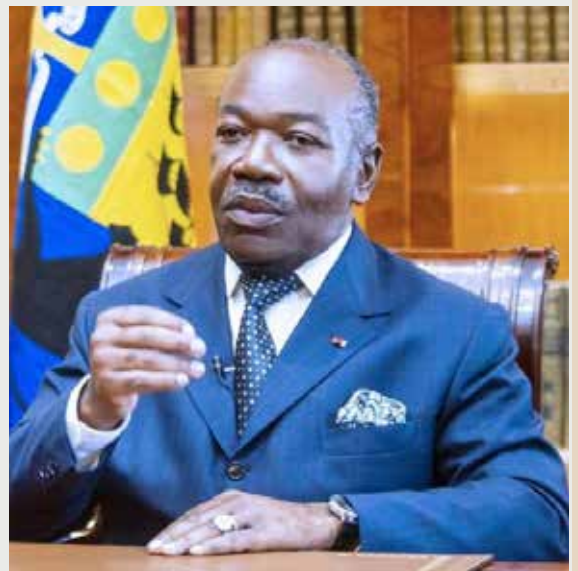
tionnements. Ce sont ces types de scénarii qu'on essaie de voir pour des cultures dans chaque pays. Ainsi, par exemple, pour le Sénégal avec son plan PRACAS, Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise, il s'agira de voir s'il faut continuer pour telle ou telle autre culture et si le climat l'accepte ou pas. C'est important aujourd'hui d'intégrer cette donnée climatique. Il ne suffit pas d'avoir de l'engrais et de bonnes semences seulement, il faut aussi avoir de la pluie au bon moment et en quantité. Aujourd'hui, si on n'anticipe pas et que les chocs climatiques surviennent, nous ne pourrions rien faire parce que nous ne disposons de moyens de réactions rapides.

**Propos recueillis par  
Sidy Dieng**

## CHANGEMENT CLIMATIQUE

### L'Afrique face aux dérèglements climatiques

**U**n sommet sur l'adaptation de l'Afrique au changement climatique s'est ouvert ce lundi à Rotterdam au Pays-Bas. La rencontre a réuni les chefs d'Etats et des gouvernements. Elle devrait contribuer à accélérer le décaissement des 25 milliards de dollars d'investissements d'ici à 2025 devant permettre au continent de mieux contrôler sa vulnérabilité climatique. En effet, l'Afrique est le continent qui émet le moins de CO2 soit 4%, mais paye le plus lourd tribut. Inondations, sécheresse, des millions de familles qui souffrent chaque année des perturbations écologiques. « Notre continent est béni avec tous les atouts nécessaires pour une prospérité durable, des ressources naturelles, des terres, une impressionnante biodiversité ainsi que la plus jeune et la plus grande population active au monde. Mais le GIEC décrit l'Afrique comme étant le continent le plus vulnérable : les sécheresses provoquent des famines extrêmes dans la Corne de l'Afrique, des pays du sud sont régulièrement dévastés par des cyclones, la montée des océans menace des villes comme Dakar, Lagos, Le Cap et Libreville », a énuméré le président Ali Bongo, lors de la semaine africaine du climat. À cet événement, le continent veut parler d'une voix unique avant la Conférence mondiale de l'ONU sur le climat prévu à Charm el-Cheikh en novembre prochain.



## ProliGeaFasa

### L'équipe du projet présente au Comité de pilotage ses résultats

A quelques mois de la fin de la première phase du Projet ProliGeaFasa, l'équipe de coordination a convié, ce mercredi fin septembre dans les locaux de Agrecol/Afrique à Thiès, ses partenaires à un atelier de partage sur l'état d'avancement du projet. Il est question de revenir sur les activités réalisées, les résultats obtenus avant de dégager des défis et perspectives.



*Les membres du Comité national de pilotage*

Plusieurs acteurs, chercheurs, universitaires, organisation de développement, services techniques et le comité national de pilotage, (CNP) ont pris part à la journée d'information présidée par le Dr Ibrahima Diedhiou, directeur de l'ENSA (Ecole nationale supérieure d'agriculture). "Le but cette journée est de revenir sur les objectifs du projet no-

tamment les principales activités qui ont été exécutées au cours de ces trois dernières années. Il s'agit de montrer au CNP ce qui était prévu dans le projet et ce qui a été réalisé mais également de dégager des perspectives pour les prochaines années", a expliqué Dr Diedhiou.

A cet effet, la chargée de programme est largement revenue sur les activités du projet. Selon elle, plus

d'une dizaine d'activités ont été réalisées. L'équipe du projet a effectué des missions de sensibilisation de formations et d'identification des innovations locales. "plus de 20 innovations locales dans les domaines de la production végétale, halieutique et socio-organisationnelle ont été caractérisées et documentées. Près d'une dizaine d'innovations locales portant sur

des aspects socio-organisationnel, technique ont été expérimentées dans le domaine de la production maraîchère", a indiqué la chargée de programme. Mieux, affirme-t-elle, la visite d'échanges du Sénégal a permis de découvrir deux innovations locales dans le département de Podor. Celle du Burkina a été une occasion pour les 06 innovateurs Sénégalais de partager leurs innova-

tions avec ceux de leurs homologues Burkinabés.

## Un catalogue de 25 innovations locales sur la gestion de l'eau réalisé

Cerise sur le gâteau, une journée de l'excellence a été organisée à Ross Béthio pour octroyer des fonds aux 20 innovateurs (7 femmes et 13 hommes) sélectionnés pour les FAILS (Facilités d'Appuis à l'Innovation Locale). La chargée de programme a confié "qu'un catalogue de 25 innovations locales sur la gestion de l'eau sera réalisé incessamment. L'un des défis majeurs pour le projet est d'identifier et de documenter encore des innovations locales en termes de gestion de l'eau agricole, inciter plus les innovateurs sur la transition agroécologique sans oublier les échanges d'expériences entre acteurs (chercheurs, étudiants, les agrobusiness, ONGs et les services techniques)".

Le projet a comme défis, souligne Mme Oumy Ndiaye, d'inciter les étudiants-chercheurs à s'intéresser aux innovations pour leur projet de recherche. Dans la même veine, elle souhaiterait l'élargissement des plateformes nationales et locales avec de nouveaux adhérents, mais surtout d'institutionnalisation des

innovations locales déjà identifiées, documentées et expérimentées.

Pour sa part, le chargé de suivi évaluation est revenu sur l'Expérimentation Conjointe (EC) de ces innovations. Selon Abdou Thiam, l'EC a pour but d'améliorer les innovations locales jugées pertinentes, d'effectuer un plaidoyer auprès des décideurs politiques et de permettre aux autres paysans d'en tirer profit. "La sélection des expérimentations conjointes s'est faite au niveau local avec les plateformes multipartites et nationales avec l'équipe du projet Proli-GEAFaSa. Les critères de sélection sont : l'originalité, la valeur ajoutée, l'adaptabilité, la répliquabilité, l'impact genre, entre autres", a souligné M. Thiam. Il soutient que cette EC a été bénéfique dans la mesure où elle a permis d'obtenir des résultats probants en matière de gestion de l'eau.

Dans les débats enrichissants, les membres du CNP sont revenus sur les critères de sélection, la diffusion, la mise à l'échelle des innovations, la pratique de l'agroécologie dans certaines zones de cultures, etc. Tout de même, ils ont salué les résultats du projet. Le lieutenant-colonel des Eaux, Forêts et chasses, Dr Ehadji Maodo Ba, a aussi apprécié à

sa juste valeur le travail lourd abattu en termes de déroulement des activités avant de féliciter l'équipe du projet d'avoir impliqué d'autres acteurs. "Je salue la mise en place de cette plateforme. Si nous voyons la diversité des acteurs qui la composent, nous nous réjouissons de la qualité de ses membres", a magnifié le Lieutenant-colonel Ba.

## Élargir notre champ d'intervention dans six sites

Une idée que partage le Dr Ibrahima Diedhiou qui soutient que la plateforme a un caractère diversifié et dynamique. En termes de recommandations, il souhaiterait la promotion de la recherche diplômante pour valider un certain nombre d'acquis. Il suggère également que certaines innovations fassent l'objet de recherche pour les étudiants. Cela donnerait plus de matières et de contenus à ces innovations qui aujourd'hui sont appropriées et répliquables même dans certaines zones.

A ce propos, le responsable de la plateforme Sénégal, M. Djibril Thiam, par ailleurs, directeur exécutif de l'Ong AgriBio Services qui porte ce projet annonce que la deuxième phase du projet porte sur l'approche de l'innovation

locale notamment sa mise en échelle géographique. "Au Sénégal, le projet intervient dans les départements de Dagana et de Podor. Pareil au Burkina Faso. Pour cette seconde phase, nous comptons élargir notre champ d'intervention dans six sites à savoir les deux anciens et quatre nouveaux sites. Ceci est valable pour le Burkina Faso", a confié M. Thiam qui soutient que cette phase devrait démarrer en 2023. Il a d'ailleurs fait une recommandation forte pour l'élargissement des plateformes pays. Il souhaiterait que le secteur privé l'intègre car cela ne fera que renforcer davantage la plateforme.

Pour rappel, la première phase du projet « Promouvoir l'innovation locale dans la gestion de l'eau, en agriculture familiale au sahel » (Proli-GEAFaSa) était prévue pour une durée de trois ans, sous financement Misereor. Elle est mise en exécution au Burkina et au Sénégal. Au Sénégal, l'équipe du projet avec l'appui de la plateforme Prolinnova Sénégal a démarré ses activités dans les deux zones d'intervention, dans les départements de Podor et de Dagana.

**Ababacar GUEYE**



## FOIRE DE L'INNOVATION PAYSANNE AU BURKINA FASO La participation de la délégation sénégalaise

Le réseau MARP (Burkina Faso) a organisé du 17 au 21 juillet 2022, la foire de l'innovation dans le cadre de l'exécution du projet Proli-GEAFaSa, projet déroulé au Burkina et au Sénégal à travers les deux plateformes pays Profès Burkina et Prolinnova Sénégal.



Photo de famille des participants à la foire de l'IL

L'objectif de la délégation sénégalaise était de permettre aux innovateurs qui ont développé des stratégies de gestion de l'eau de profiter de ses trois jours de rencontres pour échanger et partager avec leurs homologues burkinabés, ainsi que les décideurs politiques, universitaires, chercheurs, agriculteurs et agricultrices, la presse leurs innovations.

La délégation sénégalaise est composée de 11 participants dont six (06) innovateurs (04) hommes et (02) femmes) venues des sites d'apprentissage de Dagana et Podor), le référent Dagana, trois membres de l'équipe du projet et le Coordonnateur sous-régional de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Les innovateurs ont assisté à la cérémonie d'ouverture de la foire de l'innovation avant d'aller rejoindre leurs stands. Ils ont profité des trois jours de la foire pour exposer et partager leurs innovations avec les visiteurs. Pour une meilleure présentation de leurs innovations, des supports de communication étaient confectionnés allant des affiches bâches aux flyers. Parmi ces innovateurs, il y avait :

-Magoum Ndiaye « **Réutilisation de l'eau de la pisciculture dans la culture de la canne à sucre et de la banane** » ;

-Ass Guéye « **Utilisation des tuyaux en pvc enfouie comme système d'irrigation des planches maraichères** »

-Dickel Sow qui a représenté

le groupement des femmes de Bantou Croisement dont l'innovation pour sur la « **Gestion communautaire d'approvisionnement en eau pour le maraichage** »

-Mamadou Guéye qui « **pratique la pépinière gombo sur des tasses** »

-Mayrame Diallo avec la « **Construction d'un bassin de déviation des eaux du canal d'irrigation pour faciliter l'accès à l'eau dans les casiers de riz.** »

-Mouhamadou Abdoulaye Dia qui a travaillé sur la « **Substitution du carburant d'une moto pompe à celui d'une motocyclette Jakarta pour une économie de l'eau.** »

Tous ces innovatrices et innovateurs ont reçu la visite des autorités qui n'ont pas manqué de saluer leur ingéniosité face à la gestion de l'eau. Les visiteurs ont montré leur intérêt face aux génies créateurs de ces derniers.

Le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture, de la Ressource Animale et Halieutique du Burkina a porté une attention particulière aux innovations « Gestion communautaire de l'approvisionnement en eau pour le maraichage. ». Selon le directeur de cabinet, la manière dont les femmes se sont organisées malgré les conditions difficiles pour mener leurs activités agricoles est impressionnante. Il se réjouit également de l'ingéniosité de Mouhamadou Abdoulaye Dia qui a substitué le carbu-

rateur de la motopompe par celui de la moto Jakarta. Le directeur de Cabinet a également apprécié la réutilisation de l'eau de pisciculture dans la production végétale. En somme, il se dit satisfait des innovations qui ont été présentées à la foire. « *les communautés sont en train de réfléchir pour trouver des solutions à leur manières. Ces innovations méritent d'être partagées afin de permettre aux acteurs qui sont dans la même situation de s'en inspirer* », a-t-il expliqué au terme de sa visite.

A ce propos, deux innovateurs sénégalais ainsi que la chargée de programme du Projet Proli-GEAFaSa ont participé à une émission de la télévision locale "Savane Media" pour présenter mais aussi partager l'expérience sénégalaise face à la gestion de l'eau.

Outre la présentation des innovations, la chargée de programme est revenue sur l'impact du projet sur les innovations et les innovateurs. Selon Mme Oumy Ndiaye, des Fonds d'Appui à l'innovation locale leur ont été octroyés afin qu'ils puissent développer leurs activités. Elle a également évoqué l'expérimentation conjointe menés par les innovateurs et appuyé par les acteurs de la plateforme (services techniques, ONG etc.). Cette EC a permis de mieux prendre en compte certaines contraintes afin d'apporter des solutions.

## FOIRE DE L'INNOVATION PAYSANNE AU BURKINA FASO

### Visite d'échanges entre paysans innovateurs du Burkina Faso et du Sénégal

En marge des travaux de la foire de l'innovation paysanne tenue à Ouagadougou à la mi-juillet sous la présidence du coordonnateur sous régional de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, la foire de l'innovation paysanne du Burkina Faso a été l'occasion pour les paysans innovateurs sénégalais membres de la délégation sénégalais de rencontrer leurs homologues burkinabés.



Innovatrices et innovateurs Burkinabés et Sénégalais

Une rencontre qui a eu pour théâtre la salle de délibération de l'hôtel de ville de Ouagadougou et qui s'est voulue un moment d'échange et de partage sur les techniques agricoles et innovations locales qu'ils ont eu à développer pour une meilleure gestion des eaux de culture. En effet, la délégation des paysans innovateurs du Sénégal composée de six personnes dont deux femmes et l'équipe technique du projet Proli-GEAFaSa ainsi que le point focal du département de Dagana est allée à la rencontre des paysans innovateurs du Burkina Faso. L'idée étant non seulement de mieux faire connaissance mais aussi et surtout d'échanger et de partager sur leurs savoir-faire et leurs créativité. Pour ce faire, il a été décidé que chacune des deux délégations présente une innovation et décrit le processus de déclenchement de ladite innovation locale. Au terme de l'exercice, les deux parties ont engagé une large discussion sur

les bonnes pratiques pour améliorer les plateformes multipartites locales deux pays.

Coté sénégalais, le choix a été porté sur l'innovation dite « réutilisation de l'eau de la pisciculture dans l'arboriculture et la canne à sucre ». Une innovation portée par le sieur Magoum Ndiaye. Lequel, dans sa présentation, a fait comprendre que dans son village, ils ont un problème d'accès aux ressources halieutiques car leurs poissons viennent de Saint Louis ou de la Mauritanie. Aussi et pour pallier à cet état de fait, il a décidé de construire un bassin de 4m<sup>2</sup> qui sera alimenté à partir du fleuve Sénégal distant de 100 mètres par le biais des tuyaux en pvc enfouis à 50 cm de profondeur de 50 cm avec un diamètre de 75mm. Après quelques jours d'utilisation, l'eau du bassin doit être renouvelée puisqu'étant devenue à la pisciculture. Mais cette eau usée et chargée nutriments ne se sera déversée à la nature. Elle sera réutilisée

pour arroser les espaces arboricoles et autres plantations de canne à sucre pendant au moins 8 jours grâce à un système de canalisation avec des tuyaux en pvc de diamètre 50 mm qui relie le bassin aux parcelles de production.

Cette présentation sera suivie de celle d'ERNEST, paysan innovateur Burkinabé. Son innovation consiste à une technique de production de maïs sur des zais rectangulaire. Il s'agit avec cette technique novatrice de creuser des trous rectangulaires de 20 cm long sur 40 cm de large avec une profondeur de 20 cm sur un terrain en pente de 3%. Ce qui permet aux autres poquets de se ravitailler à partir de l'écoulement gravitaire de l'eau pluviale. C'est-à-dire, dès que les premiers poquets seront s'en suivent les autres jusqu'à ce que tous les poquets soient remplis. D'après l'innovateur, c'est un système très compliqué mais qui lui permet d'avoir de bons rendements dans sa production.

Toutes présentations qui seront suivies de questions et réponses pour permettre aux uns et aux de se faire une idée exacte des tenants et aboutissants des innovations et au besoin les expérimenter dans leur pays respectif. En tous les cas, du côté sénégalais comme du côté burkinabé le constat est que toutes les techniques innovantes nécessitent un engagement volontaire doublé d'un sens élevé de la citoyenneté paysanne. Ce qui fera dire au coordonnateur M. Thiam que dans le réseau Prolinnova, les paysans innovateurs sont au cœur du développement participatif et qu'il faudra les accompagner pour leur permettre de tirer de tirer un meilleur profit des activités qu'ils développement.

## Journée de l'excellence de l'innovation locale

### Plus de six millions de F cfa distribués aux innovatrices et innovateurs

Dans le cadre du déroulement de ses activités, la plateforme ProInnova Sénégal à travers le projet Proli-GEAFaSa a organisé le 30 juin 2022, à Ross Béthio, dans le département de Dagana, région de Saint Louis, la journée de l'excellence de l'innovation locale où 6.240.000 F CFA ont été distribués aux innovatrices et innovateurs pour les accompagner dans leurs activités.



Mr ASS GUEYE du village de Kalassane, dans le gandiol reçoit son appui des mains de l'adjointe au maire de la commune de Ross - Béthio

Venus de Dagana et de Podor, ils sont plus de vingt innovateurs à recevoir une prime d'excellence pour améliorer leurs activités. Cette journée dédiée en la circonstance, a été présidée par la directrice de la Délégation de la DAM de la SAED. Elle a mis l'accent sur l'importance de l'innovation locale, qui ne se limite pas seulement sur la recherche. "Il

existe d'autres connaissances développées par les agriculteurs et agricultrices tous les jours", soutient-elle. Plusieurs acteurs la Direction Régionale de Développement Rural (DRDR), de l'adjointe au maire de la commune de Ross Béthio, les membres des plateformes multi-acteurs locales, du représentant du CNP, des organisations paysannes, des innovateurs et innovatrices.

"Nous avons organisé cette journée afin de primer les innovatrices et innovateurs sélectionnés pour la compétition et les FILs. C'est aussi une occasion de partager avec les acteurs du secteur agricole et de la recherche (RDA) les expériences de certains acteurs que le projet accompagne dans la gestion de l'eau agricole", a souligné la chargée de programme du

# AGRICULTURE

projet. Mme Oumy Ndiaye a félicité les services techniques de l'Etat qui les soutiennent dans ce processus, pareille pour les collectivités locales, les organisations paysannes particulièrement les innovateurs qui ont voulu partager leur expertise. Revenant sur les félicités d'ap-pui, Mme Oumy Ndiaye soutient qu'elles visent à apporter un soutien

à l'innovation. Quant aux compétitions, elles ont été lancées dans les départements concernés. Elle visait la recherche et l'ingéniosité paysanne. La chargée de programme a rappelé que ces fonds servent à améliorer les innovations mais également à améliorer leur activité tout en respectant l'environnement. Pour la compétition, rappelle-t-elle, elle

visait à primer la recherche et l'ingéniosité paysanne. "Dix (10) attestations ont été remis aux innovateurs et innovatrices. Dix autres attestations ont été remises aux innovateurs et innovatrices. Puis 20 attestations accompagnées de chèques variant entre 150.000 F CFA et 400.000 F CFA ainsi que quelques lots de matériels ont été remis aux

bénéficiaires. Ces derniers sont issus de la zone d'intervention mais également de la région de Thiès et de Ziguinchor. Au total, un montant de 6.240.000 F CFA a été remis aux bénéficiaires", a-t-elle indiqué. Auparavant, l'adjointe au maire a salué la tenue de cette journée pour primer l'excellence. Cette initiative est à saluer dans la mesure où elle permet aux acteurs de redoubler d'efforts dans leurs activités mais également de les outiller dans ce processus d'innovation. De son côté, le représentant du coordonnateur du Projet Proli-Gea-FaSa se réjouit de l'implication de tous les acteurs dans ce projet, mais surtout leur engagement. Une idée que partage le représentant du CNP (Comité national de pilotage). Il a, par la même occasion, souligné que le CNP joue un rôle important dans ce projet. En effet le comité sur l'efficacité de l'innovation, mais donne des directives et approuve les plans d'action du projet, mais également participe au suivi du processus DPI.

## Naturelle et biologique

Magazine bimestriel d'informations  
Agroécologiques et biologiques

SEPTEMBRE 2022

Rédacteur en chef

Ababacar GUEYE

Comité de rédaction

Ndèye Ndébane WADE NDIAYE, Ababacar GUEYE, Djibril THIAM, Mariama SYLLA FAYE, Papa Demba NDIAYE, Abdou THIAM, Oumy NDIAYE, Sidy DIENG, Fatou DIOP, Matar SARR, Abdoulaye WATTARA, Ndiaga SALL (ASDES), Abou LY (ADK), Aboubakry SALL Mahanta Fall (illustrateur)

ADRESSE :

AgriBio Services, Quartier Parcelles Assainies

Unité 4, Thiès Sénégal

Tél : 33 929 26 07

BP : 781 -THIES-(SENEGAL)

Email: agribioservices@gmail.com

Site Web: www.agribioservices.org

www.https://calebasses-de-solidarite.sn

www: https://crabes.org

Le magazine Nat-Bi est réalisé par le CRABES  
(Centre de Ressources en Agriculture Biologique  
et Economie Sociale et Solidaire)

www.crabes.org

Visitez nos sites web

<https://calebasses-de-solidarite.sn>

<https://crabes.org>

<https://agribioservices.org>

Votre chaine youtube :

AgriBio Services TV

## ProliGEA-FaSa/FAILS

Un appui financier précieux aux innovateurs pour améliorer leurs activités



La chargée de programme du projet Mme Oumy NDIAYE remet à Aminata DIA (Ourou-Madiwu) son matériel agricole.

Pour accompagner les innovatrices et innovateurs paysans des plateformes de Dagan et de Podor, le projet ProliGeEA-FaSa à travers les FAILS (Facilités d'Appui à l'innovation Locale) a primé 25 innovateurs en matériels, en argent pour mieux améliorer leur innovation. Les Facilités d'appuis à l'innovation locale (FAILS) sont des fonds mises en place par Misereor à travers les projets des plateformes pays. Elles visent à soutenir les créativité paysannes. Elles permettent également aux innovateurs qui ont eu à développer des nouvelles techniques dans leur secteur d'activités afin de bénéficier de ces fonds dans le but d'améliorer leur innovation voire de la mettre en échelle. Dans le cadre du projet Proli-GeaFaSa,

des activités ont été menées pour sélectionner les 25 meilleures innovations locales identifiées et caractérisées dans les sites d'apprentissages de Dagan et de Podor, zones d'intervention du projet. Pour être éligible à ce fonds, il faut répondre aux critères qui sont de trois étapes. La première a été de répondre aux fiches d'expressions de besoins pour les FILs conçues par l'équipe du projet avec des critères, des informations bien définies. La seconde étape consiste à présenter aux innovatrices et innovateurs ces fiches et de les aider à les remplir. Lesquelles fiches ont été présentées à l'occasion de la mise en place du réseau des innovateurs, le 16 mars dernier à Podor. Au total, 25 innovateurs dont 19

présents à cette rencontre et venus des deux zones ont fait connaissance à ces fiches. Pour le reste, un entretien téléphone a été effectué par l'équipe du projet et des référents pour remplir leur fiche. Chaque innovateur a exprimé ces besoins en matériel, mains d'œuvre, carburant entre autres qui pourraient améliorer son innovation et contribuer au développement de son activité. Chacun innovateur a également donné les raisons pour lesquels il participe aux FAILS. Pour la dernière étape, l'équipe du projet s'est penchée sur les montants à octroyer aux bénéficiaires selon leur degré d'innovation. Parmi les critères il y'a le niveau d'impact économique, social et environnemental. L'aspect nouveauté est pris

# AGRICULTURE

en compte. Ainsi le tableau des critères des innovations locales pris lors de la validation des innovations qui a fait l'objet d'expérimentation conjointe a été utilisé pour déterminer le classement des innovateurs.

A cet effet, 20 innovateurs ont été retenus à la fin de la sélection dont 7 femmes et groupe-

ment de femmes et 07 hommes et groupements de jeunes. Les récompenses constituées de dons en natures (matériels agricoles), de chèques et d'argent en espèces ont été remises à chaque bénéficiaire suivant les critères de classification. Une journée a été organisée à cet effet pour la remise des prix à Ross Béthio. Par la même occasion,

l'équipe du projet a rappelé à l'assistance, particulièrement aux bénéficiaires de l'utilité de ces fonds. La chargée de projet leur a informé qu'une mission de suivi sera effectuée par l'équipe prochainement pour voir si les fonds alloués ont été utilisés à bon escient. Une initiative saluée par les autorités qui ont pris part à cette journée.

## Mise en place du réseau des paysans innovateurs au niveau des sites d'apprentissage

**D**ans le cadre d'une meilleure harmonisation de leurs activités, les paysans innovateurs des régions de Dagana et de Podor, deux collectivités locales de la région naturelle du Fleuve Sénégal ont décidé de s'organiser en réseau. Lequel réseau qui se veut une organisation faitière a été mis en place le 16 mars de cette année 2022. Aussi et pour plus d'efficacité, il s'est doté d'une équipe dirigeante assez légère composée d'un président, d'un secrétaire et d'une trésorière. La pertinence d'une structure de réseautage réside en ce qu'elle devra permettre aux paysans innovateurs de disposer d'un cadre d'échanges, de partage et de dialogue.

Il se veut aussi pour constituer un moyen de renforcement des capacités que les paysans innovateurs peuvent utiliser en direction de leurs autres homologues paysans et paysannes. Une vingtaine de paysans innovateurs venus des deux départements de Dagana et Podor ont participé à cette rencontre

de création du réseau. Etant entendu les portes de ce dit réseau restent largement ouvertes aux paysans innovateurs d'autres localités du pays qui voudront intégrer la structure. Sur le plus purement organisationnelle, il est à retenir que l'objectif, la finalité ainsi que les missions et procédures de fonctionnement dudit réseau ont été d'abord partagés avant l'élection et l'installation des responsables du bureau. Tout comme il est aussi prévu, dans les semaines et mois à venir, l'élaboration d'un plan de travail et de sa mise en œuvre. L'équipe du projet appuiera au plan technique ce processus d'élaboration du plan de travail.



## Aly Ngouille Ndiaye, nouveau ministre de l'Agriculture de l'Équipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire (MAERSA)

### Les défis et attentes des Sénégalais

Nommé dimanche 18 septembre au département du Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire, M. Aly Ngouille Ndiaye hérite d'un ministère dont les Sénégalais attendent des résultats pour pouvoir se prononcer. Certains sénégalais sont optimistes car M. Aly Ngouille Ndiaye, depuis sa déféstation du ministère de l'Intérieur, mène ses activités agricoles dans son Linguère natal. Une commune, où il est d'ailleurs reconduit maire lors des dernières élections locales. Etiqueté humble et courtois, Aly Ngouille Ndiaye est proche de sa population. Reconverti producteur, Aly Ngouille Ndiaye a une idée de ce secteur et les difficultés que rencontrent l'agriculture. Son expérience de producteur pourrait jouer en sa faveur pour l'orienter dans sa vision et ses orientations dans ce département où tout est urgence. Dès sa nomination, Aly Ngouille Ndiaye se réjouit d'avoir été porté à la tête de ce département. A travers une publication sur sa page facebook « Je suis convaincu que, notre pays peut, avec ce département ministériel, asseoir un développement social économique à côté des récentes découvertes de gaz et de pétrole. Je m'emploierai pleinement avec l'équipe que je compte mettre en place à faire de ces secteurs, des piliers forts de notre économie mais aussi des vecteurs de notre autosuffisance, sous la directive de M.



le Président de la République ». Amen ! Serait-on tenté de dire quand on sait que les défis et les attentes des sénégalais sont nombreux car l'agriculture constitue un des leviers économiques du pays. Mais aussi que, par rapport aux attentes avec l'hivernage qui a été pluvieux, nous osons espérer des productions records qui pourront alléger les sénégalais qui ne savent plus à quel saint se vouer avec la cherté des denrées de première nécessité. En effet avec cette forte pluviométrie, les sénégalais peuvent espérer que les récoltes apporteront un soulagement dans les familles goorgorlu. Les interpellations sont nombreuses. M. le ministre, qui parle de souveraineté alimentaire, parle aussi de consommer local. Et à ce titre, les citoyens lambda que nous sommes souhaiteraient que la production céréalière (mil et maïs entre autres) soit transformée sur place pour participer à la panification et à la diversifi-

cation du consommateur local. Dans la même veine, il est aussi attendu que beaucoup d'efforts soient consentis sur la culture du riz pour arriver à son autosuffisance. Ces attentes sont d'autant justifiées qu'aujourd'hui, au regard de la situation géopolitique et des crises qui sévissent dans le monde (conflit russo-ukrainien, les inondations au Pakistan, les effets néfastes des changements climatiques), l'Etat se doit de prendre à bras le corps le secteur agricole pour sortir ce pays du cercle vicieux et dégradant de la dépendance surtout celle vivrière. C'est sur ces défis que les sénégalais attendent leur Etat et principalement leur ministre en charge. Un autre aspect non moins important dans un secteur où tout est prioritaire, est la campagne de commercialisation qui va bientôt s'ouvrir. A ce niveau, il est impérieux de protéger la production nationale, notamment l'arachide afin que l'on puisse la transformer et la consom-

# ACTUALITÉ

mer ici au pays. Toutes les dispositions doivent être prises pour qu'en fin le sénégalais puisse consommer ce qu'il produit et que le consommateur local, comme l'a souvent préconisé le chef de l'Etat, ne reste un slogan creux. Aussi est-il à espérer que ce sera votre sacerdoce. Quid de la lancinante demande du monde rural dont tout le monde veut rompre totalement d'avec certaines pratiques liées au retard de la mise en place des intrants et de la disponibilité des engrais ? Pour une agriculture dynamique, ces questions récurrentes devraient être résolues définitivement. Aussi se pose la question de savoir s'il n'est grand temps que le département en charge de l'agriculture, revoit le fait établi qui veut l'agri-

culture conventionnelle occupe une place de choix dans les politiques d'appui au secteur agricole. Un état de fait qui laisse en rade les acteurs du sous-secteur l'agriculture écologique qui jusqu'à présent peinent à percevoir leur part de la subvention allouée à l'agriculture. Ils ne bénéficient d'aucun soutien de l'Etat. Or c'est un secteur non seulement pourvoyeur d'emploi, mais qui participe tant bien que mal à la production nationale. Soutenir ce secteur, serait la meilleure façon d'accompagner les infatigables acteurs de l'agriculture biologique. En effet, c'est une activité qui prend de plus en plus de place dans le secteur agricole national voire international. Tout compte fait, le sénégalais est en droit d'at-

tendre de vous ce ministre fédérateur qui se fera le devoir d'asseoir "un développement social économique à côté des récentes découvertes de gaz et de pétrole". Je m'emploierai pleinement avec l'équipe que je compte mettre en place à faire de ces secteurs, des piliers forts de notre économie mais aussi des vecteurs de notre autosuffisance, sous la directive de M le Président de la République", lit-on sur votre page facebook ». Bien dit Monsieur le ministre. Croisons ensemble les doigts et pour que le Tout Puissant puisse vous donner les moyens d'apporter votre touche à ce secteur qui a tant besoins d'hommes de défis pour ouvrir à ce pays les portes de l'émergence.

La rédaction

